PROCÉDURE SIMPLIFIÉE - PROJET PILOTE POUR LES PERMIS D'ÉTUDES

N° du dossier de la Cour :

COUR FÉDÉRALE

ENTRE :

demandeur(s)

ET :

LE MINISTRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

défendeur

OBSERVATIONS SIMPLIFIÉES EN RÉPLIQUE DU DEMANDEUR

(Demande d'autorisation et de contrôle judiciaire selon une procédure simplifiée)

Instructions

Le présent formulaire s'adresse à la partie demanderesse qui doit fournir ses observations simplifiées en réplique concernant cette demande d'autorisation et de contrôle judiciaire du refus d'un permis d'études. La Cour connaît les principes fondamentaux régissant le contrôle judiciaire et sa jurisprudence récente en matière de permis d'études.

Les observations devraient être axées sur les faits de l'affaire et les motifs du contrôle judiciaire découlant des motifs de la décision faisant l'objet du contrôle judiciaire, et faire clairement référence, dans la mesure du possible, aux points pertinents du dossier certifié simplifié du tribunal. Entre leurs observations initiales et en réplique, la partie demanderesse peut inclure des références à l'égard d'au plus trois (3) décisions qu'elle souhaite porter à l'attention de la Cour, mais celles-ci doivent comprendre au plus une phrase expliquant pourquoi la partie porte cette décision à l'attention de la Cour.

La partie demanderesse doit ajouter sa réplique dans un maximum de 220 mots dans la police de caractère Times New Roman, Arial ou Tahoma d'une taille de 12 points dans l'espace alloué à cette fin, puis signifier et déposerle présent formulaire d'observations simplifiées.

☐ L'intelligence artificielle a été utilisée dans la préparation de ces observations simplifiées et j'ai lu l'Avis sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les instances judiciaires.

☐ L'intelligence artificielle n'a pas été utilisée dans la préparation de ces observations simplifiées.

Demandeur (réplique) : Entre vos observations initiales et vos observations en réplique, vous pouvez inclure des références à l'égard d'au plus trois (3) décisions, mais celles-ci doivent être hyperliées et comprendre au plus une phrase expliquant pourquoi vous portez cette décision à l'attention de la Cour.

Le tout soumis par :

Nom :

Signature :

Date :